



Fondation Rurale
de Wallonie



CONSULTATION VILLAGEOISE

Arlon | Schoppach

23 mai 2024



Lieu de réunion

Bâtiment de la Ville d'Arlon, salle Européenne.



Ordre du jour

Information

- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites



Présences

Citoyens : 25 participant.e.s (liste en annexe)

Elus communaux : Anne LAMESCH, Alain DEWORME, Romain GAUDRON, Raphaël GIGI et
Géraldine FROGNET

Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR

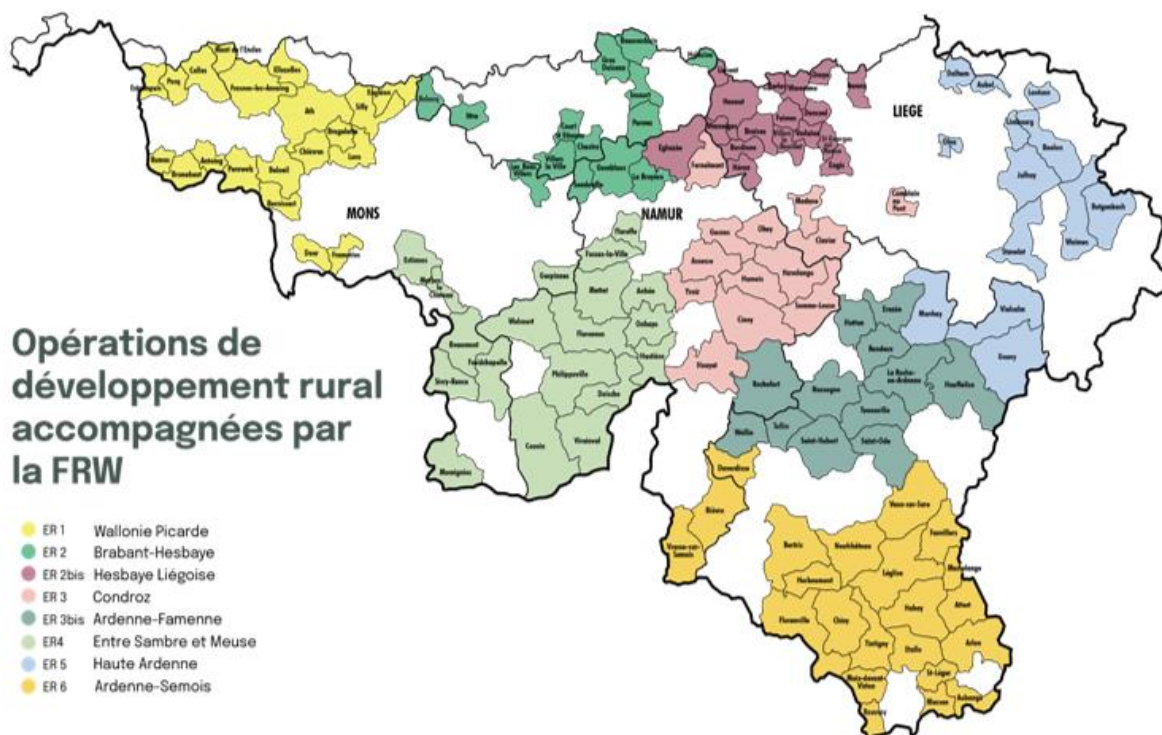
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indépendant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Développement Rural (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? www.frw.be

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire. Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.

Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

⇒ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

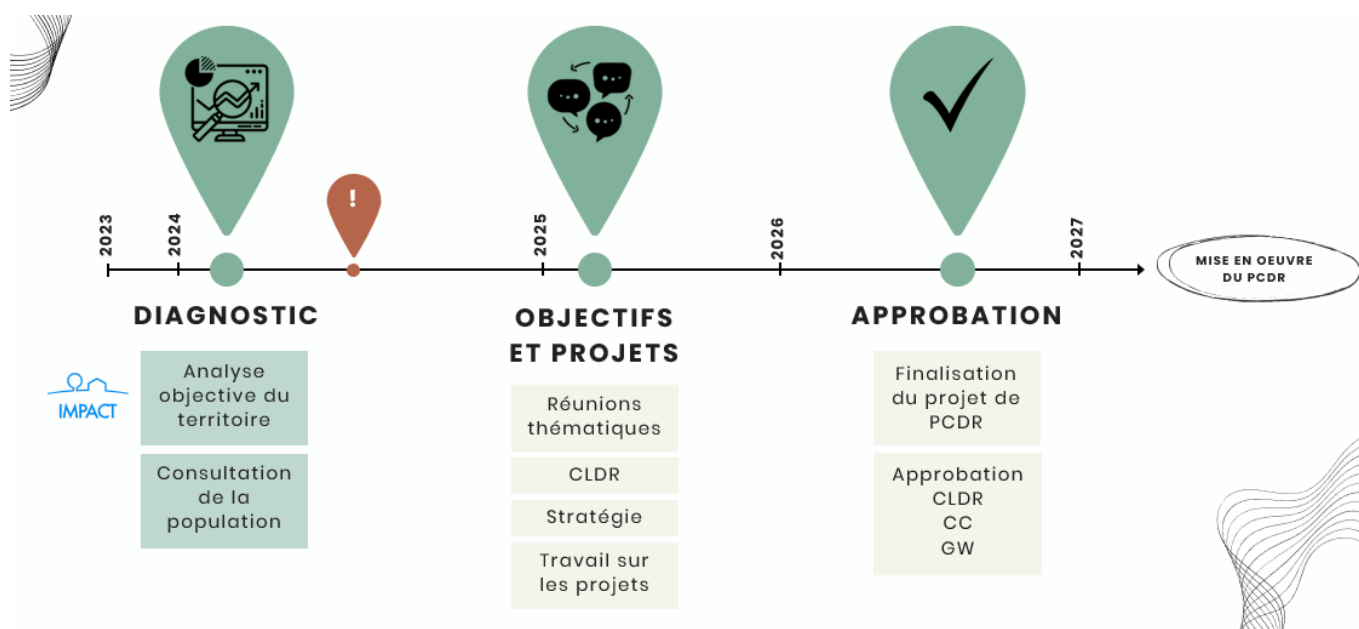
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différentes réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre...), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)... et tant d'autres !

Immatériels

→ Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants... Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

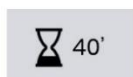
PORTRAIT DE LA COMMUNE

Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée



- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - Mise en commun

Village : _____

Indiquez les atouts et faiblesses de votre village et de votre commune.
Suite à ces constats, quelles sont les opportunités à saisir, les risques à éviter ?
Quelles sont vos idées de projets afin de pouvoir y répondre ?

	Atouts	Faiblesses
SITUATION ACTUELLE / PRESENT		
SITUATION ESPÉRÉE / FUTUR		

Les axes de la situation actuelle et la situation espérée future

Opportunités à saisir
Risques à éviter
Idées de projets

Résultats de la participation

Village : Arlon	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Petite ville accessible avec tous les commerçants, variés et multiples activités (culturelles, grande offre) ▪ Maison des associations (salle 0€ !) ▪ Bibliothèque et ludothèque : top ▪ Offre sportives, MCA, maison du tourisme ▪ La nature, le bois du Beynert, Clairefontaine, Frassem, des paysages top ▪ Offre de restauration ▪ Bloc Milan : bbq, streetwork (extérieur) ▪ Fleurissement ▪ Bus avenue Patton TB mais retard ▪ La gare sur une ligne principale ▪ Cambio ▪ Alimentation : petite ville entourée de terres agricoles, villages avec d'anciennes fermes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de médecin ▪ Activités : on ne sait pas ce qui existe, surtout quand on n'est pas abonné à l'Avenir, ni sur Facebook ▪ Pas de séance de cinéma d'Art et d'Essai ▪ Tourisme : où sont-ils ? Où sont les logements dans le centre-ville ? ▪ Peu de verdure en ville ▪ Trop de béton, trop d'appartement du même type ▪ Logements à des prix abordables : problème pour les jeunes ▪ Les commerces au rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments ne se louent pas. Trop de m² ? pas adaptés ? et risque que ça pénalise ceux du centre-ville. ▪ Manque de magasins de proximité (épicerie, etc) dans les quartiers. Ce serait plus positif qu'un magasin de vêtement traditionnel. C'est dommage pour le volet social. ▪ TEC : la ligne C va être diminuée car manque de chauffeurs. ▪ Mobilité : piétons désavantagés ▪ Trottoirs aléatoires : problème si poussettes, déambulateurs, défoncé. Coordination des travaux. ▪ Trop de grandes surfaces à Arlon, trop accessibles ▪ Pas tous les travaux en même temps ▪ Lutter contre la solitude (cf. familles seules)

Pistes de projets

- Des séances de cinéma d'Art et Essai à organiser.
- Ajouter des aires de BBQ (ex : la Rochette à Chiny) vers la MCA, Ferrero (rue de la Meuse).
- Développement de logements accessibles, pour les générations futures.
- Distribuer les cartes de promenades en toutes-boîtes pour permettre aux gens qui ne connaissent pas. Attention au gaspillage → Bulletin communal « la promenade du mois »
→ Communication différente pour les gens qui n'ont pas d'enfants.
- Communication Facebook : oui mais tout le monde ne l'a pas → Flyers avec les actualités du mois, avec les actualités de la commune, mais également celles des asbl, etc.
- Végétalisation des rues : problème des pots, à planter dans le sol ! Gestion de l'eau → plan « canopée », stratégie pour conserver les arbres (les localiser), en planter tant sur les espaces publics et privés.
- Le domaine militaire + entrepôt de Stockem : une opportunité (cf. grappe Burgo) ?
- Mobilité : navette/bus à la demande. Garder la fréquence de la ligne C (rester comme c'est maintenant).
- Développement des solutions alternatives : vélo pousse-pousse
- Mettre plus de véhicules Cambio
- P+R à Viville (ou ailleurs)
- Traversée à sécuriser (piétons et vélos) entre Stockem et Arlon (Hydrion) avec une passerelle ou un tunnel.
- Entretenir les voies lentes et pistes cyclables pour enlever les banches.
- Favoriser de nouveaux maraîchers et des jeunes.
→ Inventaire des bonnes terres agricoles publiques pour les relouer et créer une régie communale alimentaire (ex en Alsace)
→ Collation/soupe dans les écoles (cf manger demain)
- Organiser des moments pour se parler → soutenir les fêtes de voisin. Organiser un « concours » de fête de voisins : un soir ou tout Arlon fait la fête des voisins.
- Partage d'outils et équipement dans les quartiers (ou application)
- Développement de jardins familiaux ou partage de jardins privés (aide)

Ajouts par mail :

- Création d'un espace de rencontres créatif avec des ateliers et savoirs gratuits (au Palais ?), exemple de l'Arche à Villerupt.
- Aménagement de potagers partagés avec des plantes médicinales, ouverts à tous dans chaque village. Et mise en place de fontaines à eau d'eau potable dans chaque village également.
- Création d'un sentier pédestre accompagné d'un parcours santé, d'arbres fruitiers, de bancs et tables de pique-nique, voir un petit coin Horeca avec sanitaires accessibles.
- Planter des noisetiers, noyers, etc sur les chemins de promenade existants.
- Rendre accessibles (mobilité, PMR) les espaces de convivialité et de rencontres. S'ils n'existent pas, créer des lieux de rassemblement dans chaque village et diffuser sur les différentes activités (interconnexions entre les villages).
- Consigner les canettes et bouteilles en plastique : pallier au manque de civisme dans les espaces publics.

Village : Schoppach (inclus Rue de Schoppach, place Yser, Zénobe Gramme & rue de l'Hydrion)

Atouts

- Proximité de la ville/de la gare.
- Futur parc de l'Hydrion.
- Proximité maison de la culture et hall polyvalent.
- Verdure & Forêt à préserver de l'artificialisation des sols.
- Biodiversité du vaste domaine militaire.
- Cohésion entre riverains.
- Peu de buildings, maison individuelle 4 façades.

Faiblesses

- Sur-urbanisation.
- Traffic excessif (délestage E411).
- Infrastructure scolaire surchargée.
- Pollution sonore depuis l'abattage des arbres (ZAD, talus E411).
- Pistes cyclables manquantes (sécurité).
- Ecoquartier : incivisme, surpopulation, illégalité déversement eau pluviale dans un ru non classé.

Ajout par mail :

- Très forte pression foncière et coût des logements trop élevés pour des travailleurs belges.
- Ecoquartier : erreurs urbanistique et sociale majeure (! octroi des permis d'urbanisme).
- L'accroissement de la population amène une déshumanisation de Arlon ; plus de liens sociaux.
- Cerné par des routes fréquentées et le rail : pollution (bruit, qualité de l'air, risque d'accident).

Pistes de projets

- Restauration de la Grange de Schoppach : affectation en maison de quartier. Création d'un espace favorisant les contacts et la cohésion sociale.
- Restauration maison de la culture et hall polyvalent.
- Accès depuis le RAVEL chemin noir vers le centre Hydrion.
- Jardin partagé sur un terrain communal non pollué.
- Renouer des liens avec les personnes âgées.
- Consulter et prendre en compte l'avis de la population pour tous les projets.
- Préserver les zones vertes existantes, entretenir les forêts et les bois.

Ajouts par mail :

- Installer un panneau indiquant la vitesse près de l'école (à mettre en place dans d'autres zones à risque si nécessaire).
- Créer des corridors/maillages écologiques pour permettre à la faune et la flore de circuler vers Toernich et Lagland (entretien de la passerelle, aménagement du Ravel, préservation des abords de la Semois (cesser de construire dans le lit de la Semois), maillage vers la coulée verte, ...).
- Arrêter de massacrer la zone humide de l'Hydrion (zone de grand intérêt biologique).
- Aménagement de passages pour piétons et trottoirs sécurisés à Arlon et Schoppach : à prévoir en concertation avec les riverains et l'association des parents d'élèves.
- Attention à ne pas urbaniser des zones avec des fonctions agricoles et des fonctions de gestion des eaux pluviales par infiltration ainsi que de maintien de biodiversité (ZACC).
- Projet de ferme urbaine dans le Parc récréatif de l'Hydrion (intérêt historique, architectural, pédagogique et touristique).
- Aménager la zone artisanale de l'ancienne sablière intelligemment et en concertation avec la population
- Attention aux nuisances (insécurité, trafic, pollution, bruit) qui seraient engendrées par le renforcement de la N82 pour « réhumaniser » la N4 (proposition dans le PCM) : avis défavorable.
- Création d'un RAVeL qui relie Attert et Saint-Léger + vers le centre commercial de l'Hydrion.
- Informer les habitants de Schoppach sur les incidences des prochaines constructions sur l'alimentation en eau, le réseau des égouts, le réseau électrique et de gaz, les bâtiments scolaires, les TEC, ...

Village : Viville

Atouts

- Village rural
- Viville = vivier = marais
- Beaucoup d'eau et de biodiversité
- Paisible (si pas de transit de véhicules, notamment des camions et tracteurs)
- Belle plaine de jeux pour enfants

Faiblesses

- Entouré par des grands axes routiers = bypass à travers notre beau village
- Manque de chicanes (permettant de ralentir la vitesse)
- Priorités de droite non respectées
- Manque de trottoirs
- Manque de piste cyclables (entre les villages) en site propre et la connexion vers Arlon est dangereuse pour les piétons et vélos
- Bus pas fréquents ne réguliers
- Dépôts sauvages (de tout genre)

Pistes de projets

- Eviter le transit des véhicules provenant des grands axes dans un merveilleux village paisible. Et surtout pas vers le P+R à la gare de Viville.
- Citoyenneté à la propreté (conscientisation)
- Elaboration d'un plan de circulation favorisant la mobilité douce et la réduction de vitesse.
- Embellir le village (chicane bac à fleur)
- Créer une connexion sécurisée entre Viville et Arlon pour les piétons, vélos, usagers faibles (tunnel, passerelle, ou ?)

Village : Arlon et Schoppach (élus communaux)

Atouts

- Densité urbaine.
- Services population complet.
- Patrimoine historique.
- Nouvelle place Leopold.
- Ville à la campagne.
- Proximité GDL.

Faiblesses

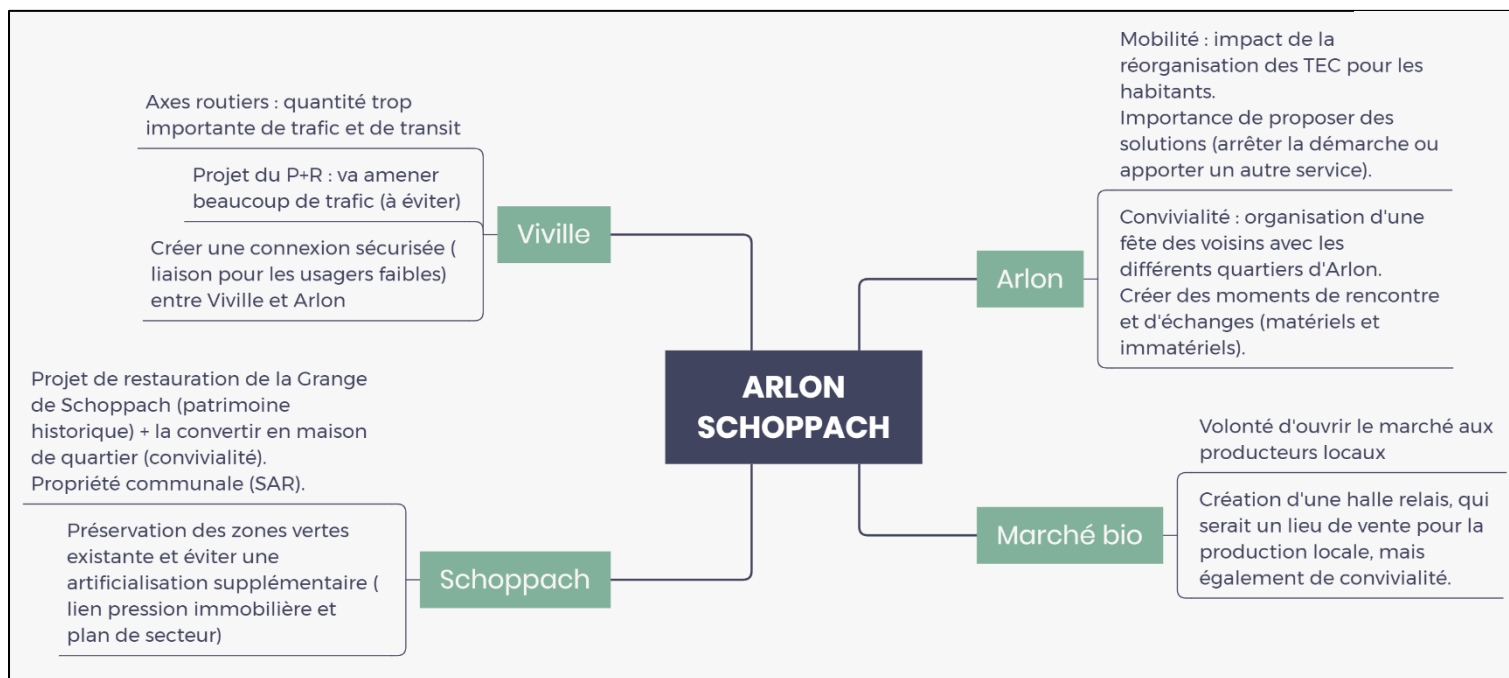
- Menace hôpital
- Trottoirs.
- Coût immobilier.
- Bati vétustes.
- Concentration pauvreté.
- Position géographique : lien GDL
- Sentiment d'insécurité.
- Hall polyvalent / subsides

Pistes de projets

- Mobilité piétonne : état des trottoirs à améliorer (matériaux & dimensions).
- Meilleur contrôle dans la coulée verte (quid des trottinettes ?).
- Logements Tremplin, Kot étudiants.
- Espace évènementiel : hall polyvalent (maison de village pour le centre).
- Réhabilitation La Grange à Schoppach pour de l'associatif.
- Projet de type « Halle de Han ».

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural – CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifester auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : <https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr>
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.



ANNEXES

Liste des participant.e.s (25 citoyens)

NOM	Prénom
BACK	Corinne
BECHET	Pierre-Yves
BERNARD	Christelle
BLANCHARD	Nicole
BRAIBANT	Céline
CAVALADE	Cécile
DECLEIRE	Chloé
DEBEL	Dimitri
DEJAN	Christel
FRANCESCANGELI	Cécile
GAVROY	Pascal
GENATZY	Mary
HAAS	Michel
IMPENS	Anne
JOB	Véronique
LA ROCHE	Bernard
LABOUREUR	Maïté
LAMING	Edward
LAMPERT	Claudine
LEMAIRE	Michel
MASUAMA	Adèle
ROCKENS	Marc
ROPARS	Gervaise
SONDAG	Martine
WALTZING	Simon